

9 A la route, la prendre à droite, traverser le village du Monteil et poursuivre tout droit. Après le pont, qui traverse la Brousse, prendre le chemin à gauche en haut de la montée. Laisser un chemin à droite et continuer tout droit.

10 Arrivé à la route, la prendre à gauche sur 150 m, puis prendre le chemin à droite qui entre dans le bois. Continuer tout droit, ce chemin se termine en route. Au bout de celle-ci, tourner à droite, traverser le champ de foire. Au carrefour de 4 routes, à l'angle du cimetière, prendre à droite, laisser le chemin à droite et continuer tout droit sur 50 m.

11 Prendre le chemin qui descend à gauche et continuer jusqu'à la plage.



Bujaleuf

Son église du XIII^{ème} siècle avec un plan à chevet plat et une nef unique inspirée des réalisations des Templiers de la Marche. La fenêtre du chevet est exceptionnelle. Au cœur du Pays Monts et Barrages en Limousin (labellisé Pays d'art et d'histoire), aux portes de la montagne limousine, la commune de Bujaleuf est une station verte de vacances, à 35 kilomètres à l'est de Limoges. Intégré au Parc naturel régional de Millevaches, son territoire est représentatif de la zone de contact entre les bas plateaux et la montagne limousine.

Au pays de l'arbre et de l'eau, les ruisseaux, les vallées de la Vienne et de la Maulde sont un paradis pour les pêcheurs de truites, de carpes, de brochets. Le riche patrimoine rural des villages témoigne de la mise en valeur traditionnelle du milieu. (source : commune de Bujaleuf)



Paysage

En chemin :

- Panoramas sur la vallée de la Maulde, le lac Sainte-Hélène, sa plage ;
- Le sentier longeant le lac, la forêt ;
- Le parc des sculptures du château (centre-bourg), les villages typiques ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme des Portes de Vassivière
Contact : 05 55 69 27 81

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT et aux équestres sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Bujaleuf



BUJALEUF

Les Hauts de Bujaleuf

3 h - 11,5 km



PAYS MONTS ET BARRAGES
LAC DE VASSIVIÈRE

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 37 km de Limoges. Prendre la sortie 35 sur l'A20, puis Feytiat et la RD979. A Masléon, prendre à gauche la RD232 direction Bujaleuf.

Départ : parking de la plage du lac de Sainte-Hélène (RD16) au carrefour du village vacances.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3 h	11,5 km	jaune	moyen	216 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Changement de direction

Mauvaise direction

Itinéraire

- 1 Reprendre la RD16, à gauche, puis prendre la route qui monte et tout de suite à gauche, après le transformateur, le chemin. Longer le ruisseau.
- 2 Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit. A la sortie du bois, tourner à gauche puis continuer tout droit.
- 3 Au village de Breix, passer près d'une maison et 100 m après, tourner à gauche en montant. Arrivé au grand tilleul, prendre à droite et tout de suite à gauche avant la maison. Arrivé à la route, la traverser et suivre le chemin en face. Prendre la route à droite sur 600 m. Prendre le chemin à droite et continuer tout droit jusqu'à la route.
- 4 Traverser la route et prendre le chemin en face. Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit.
- 5 Au carrefour, aller tout droit jusqu'à la Croix de la Vareille.
- 6 Prendre la RD14 à droite sur 50 m, puis tourner à gauche en direction de Vergnandreau.
- 7 Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit. Au carrefour suivant, continuer tout droit en passant sous la ligne électrique.
- 8 Arrivé à la route, la prendre à gauche puis le chemin à droite.